



Observatoire de l'Environnement ASBL  
Numéro BCE 0720.532.628  
Rue François-Boudart 36  
B-6700 Arlon - Belgique  
info@obse.be | www.obse.be

Actions concrètes 2020

## *Réseau des sentinelles de l'ObsE*

État du document : Public

Rédacteur : Olivier

### LE CONTEXTE

#### L'Observatoire de l'Environnement

L'Observatoire de l'environnement est une association de protection de l'environnement établie sur la commune d'Arlon en mars 2019. Ses activités s'organisent autour de trois piliers : le partage des connaissances, le questionnement face aux aménagements urbanistiques et les actions citoyennes. En décembre 2019, pas moins de 22 activités concrètes étaient recensées. Parmi les actions citoyennes, deux activités sont emblématiques mais coûteuses en ressources : le ramassage des déchets et la gestion des invasives.

#### Le projet : ramassage des déchets

La première action consiste à mobiliser une équipe de volontaires pour ramasser les déchets délaissés aux bords des routes, sur un « spot » particulier ou lors de balades villageoises (Les Arlonaises). Dans la foulée de l'initiative de BeWapp, les bénévoles munis de chasubles jaunes, de gants et de sacs poubelles s'attellent à nettoyer des corridors écologiques de leurs déchets (recyclables ou non) abandonnés par quelques indigents.

#### Le projet : lutte contre les plantes invasives

La deuxième action consiste à mobiliser les bras d'une équipe de volontaires pour l'arrachage de plantes invasives sur les berges de cours d'eau principalement. La lutte contre les plantes invasives est un travail de longue haleine. Les moyens de lutte sont nombreux, mais les avis des experts divergent quant à leur efficacité. Ce projet vise notamment à tester différentes techniques et évaluer leur efficacité.

### LA PROBLÉMATIQUE

Que ce soit pour le projet du ramassage des déchets ou pour la lutte contre les plantes invasives, l'initialisation des opérations de nettoyage ou d'arrachage nécessite l'identification des sites nécessitant une (ou plusieurs) intervention(s).

#### En prenant pour exemple le projet de ramassage des déchets...

Des opérations de nettoyage ont été notamment organisées lors des Arlonaises. Si on ne peut négliger l'importance de la présence des ramasseurs de l'ObsE lors de ces organisations pédestres permettant d'une part de faire connaître l'ObsE (et ses activités) et d'autre part de sensibiliser les participants à la prévention de la pollution de la nature par les déchets, il doit

être également conclu que certaines collectes n'étaient que fort symboliques (2 à 3 sacs sur 10 km). Constat des plus réjouissants démontrant l'efficacité de la sensibilisation faite sur le sujet.

A contrario, certains ramassages sont organisés suite à l'appel de randonneurs ayant découvert de vrais chancres de délestage de déchets : pour exemple, le récent ramassage sur Toernich avec pas moins de 20 sacs sur 2km de bord de route (soit 1 sac par 100m linéaire !)

De l'avis de certains participants, le maintien de leur motivation exige la réalisation ponctuelle d'opérations « coup de poing » sur les zones les plus polluées par le délestage de déchets.

Pour ce faire, l'identification de ces sites de décharge sauvage est une étape préalable indispensable qui ne repose actuellement que sur un concours de circonstance où un randonneur (souvent membre de l'ObsE) prend contact avec le responsable du projet pour lui signaler la zone découverte.

### En prenant pour exemple le projet de lutte contre les plantes invasives...

Les opérations d'arrachage ne devraient débuter qu'au printemps 2020 mais d'ores et déjà la problématique de l'identification des sites de présence des invasives a été évoquée lors des travaux préparatoires aux projets.

Actuellement, deux sources d'information sont connues concernant la présence de plantes invasives sur la commune d'Arlon : les services communaux de l'environnement (Stéphane Lichtfus) et le contrat rivière Semois.

La première source est complétée par les retours épisodiques d'informations communiqués par les agents communaux. Si elle a le mérite d'exister, cette source a l'inconvénient de n'être complétée que ponctuellement et de manière non exhaustive sur le territoire de la commune.

La seconde source correspond à un inventaire réalisé en 2017-2018 dans le cadre des activités du contrat rivière. Sa force est d'avoir été réalisée sur les principaux cours d'eau de la tête de la Semois. Sa faiblesse est de ne considérer que les cours d'eau et donc de manquer d'autres sites potentiels pour les invasives comme les bords de route et les zones de remblais.

De l'analyse de ces deux sources, on peut en conclure la possibilité de passer sous silence l'existence de sites majeurs de présence de plantes invasives.

Afin de pallier cette faiblesse, il est nécessaire d'imaginer des solutions pour identifier les sites potentiels de présence d'invasives.

## LES PROPOSITIONS D' ACTIONS

Afin de garantir une meilleure remontée de l'information auprès des responsables des projets sur le ramassage des déchets et sur la lutte contre les plantes invasives, il est proposé d'établir une liste d'actions concrètes regroupées sous l'intitulé du présent projet.

L'idée directrice du présent projet est d'établir un réseau de sentinelles qui, lors de leurs balades, randonnées et autres activités sportives en nature, veilleront à être attentif à l'identification de sites problématiques et, par la suite les renseigner à l'ObsE.

### Proposition d'action 1 : campagne de communication sur le réseau des sentinelles de l'ObsE

**Type d'action :** action liée au lancement du projet

**Statut :** démarrée

**Description de l'action :** Via les réunions plénières, le site web et le facebook de l'ObsE, créer une campagne de communication ciblée sur l'appel à contribution pour l'identification des sites problématiques

**Période de l'action :** Une première campagne de communication au printemps et une deuxième au début de l'été.

**Travaux préparatoires :** Ecrire un communiqué de presse, créer la page dédiée sur le site de l'ObsE.

### Proposition d'action 2 : fiches objectifs spécial déchets et spécial invasives

**Type d'action :** action liée au lancement du projet

**Statut :** finalisée

**Description de l'action :** rédaction de deux fiches dédiées au réseau des sentinelles qui précisent le Qui, Quoi, Où, Comment, Pourquoi. La première portera sur les déchets, la deuxième portera sur les plantes invasives.

Le sujet des plantes protégées détectées sur la commune pourraient également être envisagés dans le périmètre d'action du réseau des sentinelles. Mais à la différence des déchets et des plantes invasives qui ne demandent pas de connaissances particulières, ce dernier sujet demande d'être un naturaliste confirmé.

**Période de l'action :** janvier-février 2020.

**Travaux préparatoires :** -

### Proposition d'action 3 : fiches descriptives des 3 plantes invasives visées

**Type d'action :** action liée au lancement du projet

**Statut :** finalisée

**Description de l'action :** afin d'aider les sentinelles à correctement identifier les 3 plantes invasives concernées, créer 3 fiches descriptives (A4 recto-verso). Le verso présente un dessin de la plante et une série de trois photos. Le recto donne une description physique de la plante. L'objectif n'est pas de donner une description complète de la plante et son évolution physiologique, mais de présenter les éléments caractéristiques utiles à l'identification.

**Période de l'action :** janvier-février 2020.

**Travaux préparatoires :** Des fiches équivalentes existent déjà sur le web, il suffit de télécharger l'un ou l'autre exemplaire et d'en extraire les informations pertinentes pour l'identification.

### Proposition d'action 4 : outil en ligne d'encodage des observations

**Type d'action :** action liée au lancement du projet

**Statut :** finalisé (outil en ligne remplacé par email: sentinelles@obse.be)

**Description de l'action :** afin de renseigner leurs observations, créer un formulaire en ligne sur le site de l'ObsE. Le formulaire contiendrait les variables suivantes : type d'objectif (déchets ou plantes invasives), date de l'observation, localisation de l'observation, description de l'observation, email de l'observateur (pour contact ultérieur en cas de besoin d'information complémentaire si localisation imprécise).

Une solution complémentaire au formulaire en ligne serait de donner la possibilité aux sentinelles de répertorier les sites via des applications dédiées : ObsMapp pour les invasives et TrashOut pour les déchets.

**Période de l'action** : février-mars 2020

**Travaux préparatoires** : discuter la faisabilité de l'outil avec Serge. L'outil en ligne demande un gros investissement de programmation et plusieurs outils informatiques. Cette solution est pour l'instant mis en stand-by et remplacé par une adresse générique : sentinelles@obse.be

### Proposition d'action 5 : suivi cartographique des zones problématiques

**Type d'action** : action liée au suivi du projet

**Statut** : non démarrée

**Description de l'action** : outre l'inventaire initial des zones problématiques permettant d'organiser des activités de ramassage ou d'arrachage, il est important de réaliser un suivi temporel de l'évolution de ces zones (suivi particulièrement important sur les plantes invasives). Chaque nouvelle observation de zones problématiques, une visite de terrain sera organisée afin de situer précisément et de qualifier la zone. Ces informations seront renseignées dans une base de données cartographique. A un intervalle régulier à définir, des visites de suivi seront organisées sur chacun des sites.

Ce suivi permettra également de disposer de la documentation nécessaire pour sensibiliser les élus communaux et les citoyens.

**Période de l'action** : en continu, débutera à la réception des premières observations en fin de printemps.

**Travaux préparatoires** : téléchargement de cartes de référentielles (IGN, orthophoto), les géoréférencer, créer une table polygone pour les invasives et une autre table polygone pour les déchets, définir les variables utiles pour ces deux tables (localisation, description du site, estimation de l'abondance, du stade de développement,...)